

# Commission extra-municipale Transition Environnementale Citoyenne (TEC)

**La Commission extra-municipale Transition Environnementale Citoyenne (TEC) est une instance participative qui prendra en compte les questions environnementales et citoyennes dans les projets de la Commune.**

Elle aide la collectivité à organiser la transition à plus long terme et à faire face aux défis environnementaux et sociétaux qui s'annoncent.

## Les missions de cette instance sont de :

- permettre une proximité entre les élus et les habitants volontaires
- être un lieu d'émergence de projets et d'initiatives locales
- proposer et d'organiser des actions collectives sur le territoire
- être un espace de dialogues, de débats et de propositions.
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies territoriales : biodiversité, Plan Climat Air Energie Territorial (outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie).

## La Commission extra-municipale TEC est composée de :

- 10 candidat(e)s volontaires sélectionnés selon des critères de motivation (sensibilité à l'environnement, forme d'expertise d'usage sur un ou plusieurs sujets), de parité homme/femme et d'une représentation équilibrée des âges et des quartiers dans la mesure du possible
- 5 élus (4 majorité, 1 minorité) seront également membres réguliers
- d'experts qui pourront être amenés à participer en fonction des sujets.

**Attention :** Afin d'ouvrir ces instances participatives présentes sur la Commune au plus grand nombre, un habitant ne peut pas être membre de plusieurs instances (Comité de Quartiers et de Hameaux, Conseil de la participation, Commission extra-municipale).

## Pour candidater, vous devez obligatoirement :

- être habitant(e) de la Commune de St-Julien-en-Genevois
- être inscrit(e) sur les listes électorales
- être disponible au minimum 1 fois par mois.
- être Motivé (avoir une sensibilité environnementale, une expertise d'usage sur un ou plusieurs sujets environnementaux)



**Vous êtes intéressé et vous souhaitez participer, remplissez avant le 21 juin**  
le formulaire ci-dessous  
ou envoyez votre candidature par courrier à l'attention du service Participation à  
l'adresse suivante : Hôtel de Ville – Place Général de Gaulle - 74160 St-Julien-en-

Genevois

ou complétez un coupon d'inscription disponible à l'accueil de la Mairie.



Pour plus d'infos : [participation@st-julien-en-genevois.fr](mailto:participation@st-julien-en-genevois.fr)

La **commission Gouvernance Participative** se réunira pour sélectionner les membres de la commission T.E.C. **le 21 juin.**

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE :

👉 Pour plus d'infos !



### SERVICE PARTICIPATION CITOYENNE

1 Place du Général de Gaulle  
74160 Saint-Julien-en-Genevois

📞 04.50.74.56.81

✉ Courriel

📄 VOIR LA FICHE

**Mairie de Saint-Julien-en-Genevois**

1 Place du Général de Gaulle, CS 34103  
74164 Saint-Julien-en-Genevois

**La Mairie vous accueille :**

du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

**Nous contacter :**

04.50.35.14.14

<https://www.st-julien-en-genevois.fr/participation-citoyenne/commissions/commission-extra-municipale-transition-environnementale-citoyenne-tec-1210.html>